Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260417-DEL202652-DE

Département d'ILLE ET VILAINE – Arrondissement de RENNES – Canton de Val Couesnon

Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 16 avril 2026

N° 2026/52

Nombre de conseillers en exercice 15 – de présents 13 – de votants 14
Le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la mairie.
La convocation du Conseil Municipal avait été faite le 9 avril 2026 ; la séance est publique.

Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de VIEUX-VY SUR COUESNON étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal DEWASMES, Maire.

Présents : M. DEWASMES, M. FUSEL, Mme DEBORD, M. DESTAYS, Mme NOEL, M. PERON, Mme RAULT, Mme DETOC, M. DUGUE, Mme MORIN-FREBOURG, Mme MIRA, M. GUERIN, Mme ALIX DRUAIS.

Absents excusés : M. ANGER, M. LE FLOHIC

Procurations : de M. ANGER à M. DEWASMES

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination du secrétaire de séance par le conseil ; M. DESTAYS est ainsi désigné pour assurer ces fonctions.

14 – Objet : Budget primitif 2026 – Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
011 - Charges à caractère général	379 486,97	002- Résultat de fonctionnement reporté	8 500,00
012 - Charges de personnel	437 000,00	013- Atténuation de charges	3 000,00
014- Atténuation de produits	100,00	70- Produits des services	75 450,00
65 - Autres charges de gestion courante	99 231,44	73- Impôts et taxes	436 861,00
66- Charges financières	1 494,44	74- Dotations subventions participations	381 998,16
67- Charges exceptionnelles	1 000,00	75-Autres produits de gestion courante	29 000,00
68- Dotations et provisions	3 604,39	76- Produits financiers	50,00
042-Opération d'ordre amortissement	13 794,92	77-Produits exceptionnels	500,00
		78-Reprise sur provision	353,00
TOTAL	**935 712,16 €**	**TOTAL**	**935 712,16 €**

Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213503550-20260417-DEL202652-DE

Investissement :

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
16- Emprunts et dettes	10 367,88	001-Solde d'exécution	871 140,39
20-Immobilisations incorporelles	19 000,00	10- Dotations	176 814,01
21-Immobilisations corporelles	76 500,00	13- Subventions d'équipement	602 788,53
23- Immobilisations en cours	1 556 069,97	16- Emprunts et dettes	400,00
27-Autres immobilisations financières	3 000,00	040- Opération d'ordre	13 794,92
TOTAL	**1 664 937,85 €**	**TOTAL**	**1 664 937,85 €**

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :
- d'approuver le budget primitif 2026 de la commune présenté par M. le Maire.
- d'autoriser l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve le budget primitif 2026 de la commune
- Autorise l'exécutif à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

ADOPTÉ : à 14 voix POUR

Fait à Vieux-Vy sur Couesnon, le 16 avril 2026

Le Maire
Pascal DEWASMES

